



Téléphone : 04 42 08 38 38  
Fax : 04 42 71 71 22  
Mél. [ce.0131747d@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0131747d@ac-aix-marseille.fr)  
avenue Jules FERRY 13600 LA CIOTAT

## Fiche de Renseignements - Rentrée scolaire 2023 / 2024

### Identité de l'élève

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_ Commune et département : \_\_\_\_\_  
Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_ Sexe : F  G   
① de l'élève : \_\_\_\_\_ @ de l'élève : \_\_\_\_\_

### Scolarité à la rentrée 2022/2023

Classe ou formation : \_\_\_\_\_ Spécialités (1<sup>ère</sup> et Tle) : \_\_\_\_\_

Régime : Externe  ½ pensionnaire  (*demi-pension voir fiche complémentaire d'informations jointe*)

Doublement : oui  non

1) LV1 : anglais  allemand  espagnol  italien

2) LV2 : anglais  allemand  espagnol  italien

3) **options facultatives :**

uniquement seconde GT : Management et Gestion  / Santé et Social

3 Heures : EPS :  (préciser : HB, Bad, Escalade) - CAV :  - APlA :  - Théâtre :  - Provençal :

2 Heures : ECLA :

4) **options terminales (3 heures)** : Maths Exp  - Maths Comp  - DGEMC

### Scolarité de l'année sortante 2022/2023

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Classe ou formation : \_\_\_\_\_ Spécialités : \_\_\_\_\_

Options : 1) \_\_\_\_\_ / 2) \_\_\_\_\_ / 3) \_\_\_\_\_

**Professions et catégories socio-professionnelles**

Codes à reporter en 2 (rubrique représentants légaux)	
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>	
<b>10</b>	Agriculteurs, exploitants
<b>ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>	
<b>21</b>	Artisans
<b>22</b>	Commerçants et assimilés
<b>23</b>	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES</b>	
<b>31</b>	Professions libérales
<b>33</b>	Cadres de la fonction publique
<b>34</b>	Professeurs, professions scientifiques
<b>35</b>	Professions de l'information, des arts et des spectacles
<b>37</b>	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
<b>38</b>	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b>	
<b>42</b>	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
<b>43</b>	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
<b>44</b>	Clergé, religieux
<b>45</b>	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
<b>46</b>	Professions intermédiaires administratives et commerciales en entreprise
<b>47</b>	Techniciens
<b>48</b>	Contremaîtres, agents de maîtrise
<b>EMPLOYES</b>	
<b>52</b>	Employés civils et agents de service de la fonction publique
<b>53</b>	Policiers et militaires
<b>54</b>	Employés administratifs d'entreprise
<b>55</b>	Employés de commerce
<b>56</b>	Personnels des services directs aux particuliers
<b>OUVRIERS</b>	
<b>62</b>	Ouvriers qualifiés de type industriel
<b>63</b>	Ouvriers qualifiés de type artisanal
<b>64</b>	Chauffeurs
<b>65</b>	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
<b>67</b>	Ouvriers non qualifiés de type industriel
<b>68</b>	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
<b>69</b>	Ouvriers agricoles
<b>RETRAITES</b>	
<b>71</b>	Retraités agriculteurs exploitants
<b>72</b>	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
<b>74</b>	Anciens cadres
<b>75</b>	Anciennes professions intermédiaires
<b>77</b>	Anciens employés
<b>78</b>	Anciens ouvriers
<b>PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE</b>	
<b>81</b>	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
<b>83</b>	Militaires du contingent
<b>84</b>	Elèves, étudiants
<b>85</b>	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
<b>86</b>	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

### AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève : \_\_\_\_\_ civilité : Mme  M.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

① Domicile : \_\_\_\_\_ ① Travail : \_\_\_\_\_ ① Portable : \_\_\_\_\_

### AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève : \_\_\_\_\_ civilité : Mme  M.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

① Domicile : \_\_\_\_\_ ① Travail : \_\_\_\_\_ ① Portable : \_\_\_\_\_

*Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc...) tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs). Aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent).*

Votre enfant a-t-il bénéficié l'année dernière : d'un aménagement scolaire particulier :  Oui  Non

Lequel :  PAI (Projet Accueil Individualisé – situation médicale)

PAP (Projet Accompagnement Personnalisé – troubles apprentissages hors MDPH)

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation (MDPH))

Décision aménagement aux Examens

Joindre une copie de ce ou ces documents

Souhaitez-vous le renouveler cette année ? :

Oui  Non

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

Signature :

**REPRESENTANT LEGAL \*** : \_\_\_\_\_ **A contacter en priorité :**

Lien avec l'élève : \_\_\_\_\_ civilité : Mme  M.   
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession ou catégorie socio-professionnelle : \_\_\_\_\_ (cf annexe page jointe)  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

@ Courriel : \_\_\_\_\_

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : oui  non

① Domicile : \_\_\_\_\_ ① Travail : \_\_\_\_\_ ① Portable : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous d'être informé en temps réel des absences, autres événements concernant la scolarité de votre enfant par SMS :  
oui  non

*Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.*

*Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc...) tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs). Aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent).*

**REPRESENTANT LEGAL \*** : \_\_\_\_\_ **A contacter en priorité :**

Lien avec l'élève : \_\_\_\_\_ civilité : Mme  M.   
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession ou catégorie socio-professionnelle : \_\_\_\_\_ (cf annexe page jointe)  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

@ Courriel : \_\_\_\_\_

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : oui  non

① Domicile : \_\_\_\_\_ ① Travail : \_\_\_\_\_ ① Portable : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous d'être informé en temps réel des absences, autres événements concernant la scolarité de votre enfant par SMS :  
oui  non

**COORDONNEES DE L'ÉLÈVE**

L'élève habite chez : \_\_\_\_\_

Possède sa propre adresse :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

@ Courriel : \_\_\_\_\_

① Domicile : \_\_\_\_\_ ① Travail : \_\_\_\_\_ ① Portable : \_\_\_\_\_

*L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément. L'élève possède sa propre adresse : dans ce cas uniquement remplir les champs adresse, code postal, commune.*

La Ciotat, le 12 mai 2023

Mesdames, Messieurs

Lycée polyvalent  
Auguste et Louis  
Lumière

académie  
Aix-Marseille

Madame le proviseur  
M. BAILLY

Téléphone  
04 42 08 38 38

Fax  
04 42 71 71 22

Mél  
ce.0131747d  
@ac-aix-marseille.fr

Adresse  
Avenue Jules Ferry  
13600 LA CIOTAT



Voici quelques consignes et conseils pour préparer la rentrée de votre enfant au lycée Lumière, et remplir au mieux ce dossier d'inscription :

- Attention de bien veiller à donner l'adresse postale exacte, adresse mail et un numéro de téléphone valide car il est obligatoire de pouvoir entrer en contact avec vous à tout moment.
- Bien renseigner LV1 et LV2 car il sera impossible de modifier les groupes à la rentrée.
- 2 options maximum, dans ce cas obligatoirement 1 dans chaque domaine.
- Rappel : intitulés des options facultatives :

Options technologiques :	Options générales
✓ Management et gestion	✓ Latin/Grec (ECLA)
✓ Santé et social	✓ Arts plastiques
	✓ Théâtre
	✓ Cinéma audiovisuel
	✓ EPS
	✓ Provençal
	✓ Maths complémentaire
	✓ Maths experte
	✓ DGEMC

- Cette (ces) option (s) devra (ont) être suivie (s) obligatoirement pendant toute l'année scolaire. Il faut donc bien réfléchir avant de déposer le dossier d'inscription.  
Aucune dérogation ou abandon ne sera acceptée après la rentrée scolaire.

Les affectations se font en fonction des spécialités, langues et options choisies, seuls critères étudiés pour la constitution des classes. **Aucun courrier de demande de regroupement d'élèves dans une même classe ne sera donc accepté et étudié**

Pour les élèves de Terminales en particulier, il est conseillé aux familles de ne pas inscrire leur enfant dans quelques préparations de type post-bac, car l'emploi du temps (EDT) est légalement prioritaire.

Madame la Proviseur

M. BAILLY



## FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

Le service de restauration du lycée fonctionne sur le principe de réservation. Toute personne de l'établissement a donc la possibilité de s'y restaurer selon les modalités définies ci-dessous.

### **1- Inscriptions :**

Les identifiants de connexion au service en ligne « ARD-GEC » vous seront adressés par voie numérique à l'adresse mail communiquée dans le dossier d'inscription pour les élèves, ou par le bureau de la demi-pension pour le personnel.

**IL EST IMPORTANT DE VERIFIER CETTE ADRESSE MAIL DE CORRESPONDANCE QUI EST INDISPENSABLE AU BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE.**

L'adresse mail utilisée par l'établissement est : [Gestion@lycee-lumiere.fr](mailto:Gestion@lycee-lumiere.fr) . Pensez à vérifier dans vos spams et à en autoriser l'expéditeur.

L'accès via PRONOTE est également possible dès lors que vos identifiants vous ont été attribués. Le module ci-dessous apparaîtra automatiquement dans votre interface.



Les services en ligne liés à la restauration permettent de procéder à l'approvisionnement du porte-monnaie, gérer les réservations, et consulter les différents historiques liés à ces opérations.

Il convient de générer un QR code, pouvant être imprimé ou simplement affiché sur un smartphone pour le présenter au moment du passage au réfectoire. Ce QR code est unique et peut être utilisé pendant toute la scolarité de l'élève dans notre établissement. Il est gratuit.

### **2- L'approvisionnement du porte-monnaie et les tarifs :**

L'approvisionnement peut s'effectuer :

- a- en ligne : l'utilisation d'un ordinateur est à privilégier à celle d'un téléphone portable. Via le module ARD/GECENLIGNE, le compte demi-pension est crédité en quelques instants.
- b- au bureau de l'intendance : en chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Lumière ou en espèces. Le bureau n'accepte les paiements QUE le matin et sont validés pour le lendemain, **pas d'encaissement pour le repas du jour même.**
- c- Pour les encaissements au bureau, l'approvisionnement du porte-monnaie est de 2 repas minimum.

Les tarifs sont fixés chaque année, au 1<sup>er</sup> janvier, par la collectivité territoriale de rattachement et par le conseil d'administration de l'établissement.

## FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

### 3- Les réservations :

Chaque personne est libre et responsable de réserver ou d'annuler son repas selon les modalités horaires définies ci-dessous :

### *RESERVATIONS de 14h30 la veille à 8h00 le matin du jour concerné.*

- Pour le lundi, la réservation est possible dès le vendredi après-midi.
- Pour le jeudi, la réservation est possible dès le mardi après-midi.

- A chaque réservation, le prix du repas est automatiquement prélevé sur le porte-monnaie.
- En cas d'annulation confirmée (avant 8h depuis l'interface de réservation), le coût du repas est restitué.
- Chaque jour, en fin de service, les repas non consommés sont automatiquement comptabilisés par le logiciel de restauration.

### 4- Les modalités d'accueil à la demi-pension :

*Le nombre de repas étant préparé suivant le nombre de réservations confirmées, l'établissement se réserve le droit de refuser toute personne n'ayant pas réservé ou dont le solde du porte-monnaie n'est pas suffisamment approvisionné.*

#### Horaires des passages :

1<sup>er</sup> service : de 11h50 à 12h30  
2<sup>ème</sup> service : de 12h50 à 13h05

- Le créneau horaire de 12h30 à 12h50 est nécessaire à la préparation du second service, en conséquence, aucun passage ne pourra être accepté une fois le premier service fini.
- Les élèves souhaitant se restaurer au second service, sont priés de se présenter immédiatement dès l'ouverture.
- Pour des raisons d'hygiène, l'accès au réfectoire est exclusivement réservé aux personnes ayant réservé et/ou autorisées, notamment les PAI.
- Aucun repas personnel ne peut y être consommé.
- La sortie du réfectoire s'effectue après la dépose du plateau dans la continuité du couloir. Pour des raisons d'hygiène il est formellement interdit de repasser par la zone de délivrance des repas.

#### **Le service gestion**

\* \* \*

LYCÉE LUMIÈRE

CLASSE .....

**ÉLÈVE**

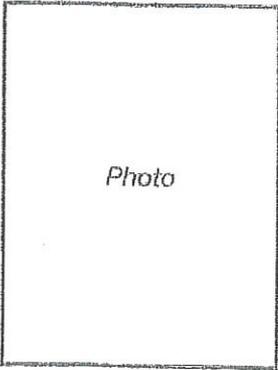
NOM ..... Prénom .....

Date de naissance .....

Établissement année précédente .....

Classe année précédente .....

Tél. élève : ..... Mail : .....@ .....



**PARENTS - RESPONSABLE LÉGAL**

NOM / Prénom .....

Adresse .....

..... Tél. ....

Profession de la mère .....

Lieu de travail ..... Tél. ....

Profession du père .....

Lieu de travail ..... Tél. ....

**PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT**

PÈRE .....	MÈRE .....
Adresse (si différente) .....	Adresse (si différente) .....
.....	.....
Tél. ....	Tél. ....
Portable .....	Portable .....
E.mail .....	E.mail .....

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, l'élève sera transporté par les pompiers au service des urgences.

Contre-indication médicale .....

**DÉPÔT DES SIGNATURES**

PÈRE ..... MÈRE ..... RESPONSABLE LÉGAL .....

**ASSURANCES**

Responsabilité civile .....  OUI  NON

Individuelle .....  OUI  NON

Numéro de police ..... Compagnie .....

VAL PLYEURE - LIZES - 1302632

Pour les activités facultatives (voyages, sorties, visites) les élèves doivent être assurés en responsabilité civile et individuelle.



Année Scolaire : 2023/2024

## La Maison des Lycéens :

**Nom et Prénom de l'élève :**

.....

**Classe :** .....

La MDL est une Association de type Loi 1901, animée et gérée exclusivement par les élèves.

La Maison des Lycéens a pour objet de fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

L'association s'est fixée comme moyens d'action de :

- Développer la prise de responsabilité des élèves au sein de l'établissement ;
- Favoriser leur accès à l'autonomie en stimulant leur créativité, l'esprit d'initiative, le travail en équipe et le goût d'entreprendre ;
- Faciliter l'organisation d'activités pouvant générer des rentrées de fonds nécessaires à la vie de l'association
- Contribuer à la vie culturelle de l'établissement, en encourageant notamment la diffusion, l'organisation et la participation à des manifestations culturelles ou sportives
- Promouvoir les moyens d'expression reconnus aux lycéens et codifiés dans le Livre V du Code de l'éducation.

Pour financer les projets, la MDL organise des activités pour récolter des fonds : vente de photo de classe et d'identité, opération café/préservatif, vide grenier...

La Maison des Lycéens assure la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion et de publication.

Le prix de la cotisation annuelle est fixé à 6€ (chèque uniquement à l'ordre de MDL Lycée Lumière).

Cotisation de 6 € réglée le :

Chèque uniquement (avec nom et prénom de l'élève au dos)

**FICHE D'URGENCE MEDICALE  
A L'ATTENTION DES PARENTS**

*Cette fiche sera remise au service de secours en cas de besoin*

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou représentant légal : .....

INFIRMERIE DU LYCEE

N° et adresse de l'assurance scolaire : .. ..

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

Téléphone  
04 42 08 38 38  
Fax  
04 42 71 71 22  
Mél.  
ce.0131747d  
@ac-aix-marseille.fr

1. N° de téléphone du domicile : .....

2. N° du travail du père : ..... poste : .....

3. N° du travail de la mère : ..... poste : .....

4. Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :  
.....

avenue Jules FERRY  
13600 LA CIOTAT

*En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.*

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....  
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les dix ans).

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre), .....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : .....

**Signature du représentant légal**

**ADHESION A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024**

L'Association Sportive, animée par les professeurs d'EPS du lycée, propose aux élèves une pratique Physique et Sportive supplémentaire à orientation compétitive et de loisir.

Les activités proposées sont : Badminton, Basket, Cross Country, Danse, Escalade, Futsal, Handball, Musculation, Planche-à-Voile, Raid Nature, Rugby et Yoga.

La participation est volontaire (*obligatoire uniquement pour les Optionnaires EPS*), sous le contrôle, l'autorité et la responsabilité des enseignants d'EPS du lycée.

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) Mr ou Mme.....  
père, mère, tuteur(1), représentant légal, autorise mon enfant.....  
né(e) le .....élève de la classe.....  
du Lycée LUMIERE de La Ciotat, à participer aux activités et aux rencontres UNSS.

Les transports sur le lieu de compétition s'effectuent en bus (selon le nombre de participants) ou parfois en mini-bus, accompagné par des professeurs ou des parents d'élèves.

Pour communiquer sur l'actualité sportive de l'établissement et lors des rencontres sportives scolaires nous souhaitons effectuer des reportages photos et vidéo ; acceptez-vous la publication sur le site internet du lycée de l'image de votre enfant ?

**OUI (1) -- NON (1)**

En cas de nécessité, j'autorise(1), n'autorise pas(1) le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer une intervention chirurgicale d'urgence.

N° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence : .....

N° de portable de l'élève : .....

Adresse mail de l'élève : .....

Assurance Collective MAIF : « J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS ».

(1) Rayer les mentions inutiles

Fait à....., le.....

Signature

**COTISATION ANNUELLE**

**30€ (possibilité de payer avec le e-pass jeune à hauteur de 20€)**

Chèque à établir à l'ordre de : Association Sportive du Lycée Lumière (joindre le chèque à la présente fiche d'adhésion le jour de l'inscription).

**Paiement réalisé (entourer) :**

Chèque 30€

Espèces 30€

e-pass + chèque 10€

e-pass + espèces 10€

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Ouverture OPTION EPS – Planche-à-Voile – Escalade – Musculation

ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

NOM	PRENOM	CLASSE
-----	--------	--------

### PRESENTATION

Le Lycée Lumière, dans le cadre de l'option EPS, offre la possibilité à ses élèves de pratiquer la planche-à-voile, l'escalade et la musculation 3 heures par semaine le vendredi après-midi.

Ces activités sont évaluées au trimestre et comptent pour le baccalauréat.

Le nombre de places étant limité, les élèves souhaitant bénéficier de ces enseignements sont invités à candidater afin d'intégrer ce dispositif. Ils s'engagent à être présents en cours et lors des rencontres certains mercredis après-midi.

### DOSSIER SCOLAIRE

Joindre les bulletins des 2 années précédentes.

### DOSSIER SPORTIF

Niveau et type de pratique en escalade (nombre d'entraînement par semaine, club...).

Niveau et type de pratique en voile (nombre d'entraînement par semaine, club...).

### DEMANDE MOTIVEE